« Un chemin, une école® » ou le chemin des écoliers :

deux itinéraires créés par les élèves des établissements scolaires.

« Un chemin, une école® », c’est une marque déposée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre qui se fixe pour objectif de promouvoir la randonnée pédestre à l’école en tant que moyen éducatif. Elle propose notamment aux enseignants et aux enfants de créer de nouveaux itinéraires et de les animer.

Dès le mois de juin 2010, l’association Vivre à Argentré qui est membre associé du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, a proposé aux trois établissements scolaires de la commune de développer un tel projet. La réponse a été positive et dès le mois de septembre 2010, 7 classes se sont engagées dans cette opération : 3 classes de l’école Jean-Louis Etienne, 3 classes de l’école La Salle-Saint Joseph et la section « Environnement » du collège La Salle-Saint Joseph animée par Mme Blandeau. Plusieurs structures ont apporté leur soutien tout au long de l’année scolaire 2010/2011 : Vivre à Argentré bien évidemment dans un souci de promotion de la préservation de notre environnement et de notre patrimoine, la commune avec quelques moyens financiers indispensables, le Comité départemental et l’Inspection de l’Education nationale de la circonscription de Vitré.

Après quelques tâtonnements, les élèves, avec l’aide de leurs enseignants, ont répertorié tous les sites qui leur semblaient intéressants sur le territoire communal ; puis ils ont essayé de les relier par des itinéraires en privilégiant les « voies douces », celles qui sont réservées aux piétons. Ils ont ainsi mis en place deux circuits :

* celui qu’ils ont baptisé « circuit de la salamandre » (cf. carte, liste et descriptif correspondants sur ce site et téléchargeables) qui relie tous les points remarquables à l’intérieur ou à proximité immédiate de l’agglomération ;
* celui qu’ils ont baptisé « levez la tête » (cf. carte, liste et descriptif correspondants sur ce site et téléchargeables) qui relie des sites généralement placés en hauteur.

Les élèves du collège, quant à eux, ont essentiellement travaillé sur une approche plus scientifique de certains sites comme le Moulin Neuf ou la carrière de Franchet ; aidés par la Ligue de Protection des Oiseaux ou par Bretagne Vivante, ils se sont intéressés à la flore et à la faune mais aussi aux aspects historiques. Ils ont pu ainsi réaliser un certain nombre de panneaux d’information.

Courant juin 2011, il a été décidé de baliser les deux itinéraires avec des autocollants ou de la peinture au pochoir : tous les élèves impliqués dans ce projet ont participé à l’opération avec l’aide des bénévoles de Vivre à Argentré. A la fin du mois de juin, tout était prêt pour l’inauguration officielle. Celle-ci s’est déroulée place de la poste le jeudi 30 juin en présence des autorités locales et de 300 enfants ; cela a été l’occasion pour eux d’expliquer leur démarche, de célébrer l’évènement avec le pot de l’amitié offert par la commune et pour certains d’entre eux, d’effectuer le parcours de la salamandre.

Vivre à Argentré a relancé le projet à la rentrée 2011/2012 car bien des idées avaient été émises sans pouvoir être réalisées. Il fallait réaliser les descriptifs des deux itinéraires afin de guider les randonneurs mais aussi la description de certains sites caractéristiques. Le responsable du Point 35 Multimedia a proposé d’effectuer l’enregistrement sonore des voix des enfants lisant ces documents. On dispose ainsi à ce jour à la fois de documents écrits - ce sont ceux que l’on peut télécharger sur ce site aujourd’hui – et de documents sonores qu’on pourra également télécharger prochainement.

Par ailleurs, cette opération a été primée par la Caisse locale de Crédit Agricole : un trophée du développement durable a été remis à l’ensemble de ses promoteurs (association et établissements scolaires) lors de l’Assemblée Générale de la banque le 13 mars 2012 ainsi qu’un chèque de 500 € qui va permettre de continuer à s’investir dans le projet. Et le 5 avril, le Collège Saint Joseph ainsi que l’association Vivre à Argentré étaient invités au forum du développement durable organisé sur le campus de Beaulieu à Rennes conjointement par le Conseil général et l’Inspection Académique. Ce fut l’occasion d’échanger avec d’autres établissements sur les travaux conduits depuis un an et demi et de les mettre en valeur.

Prochaines échéances : la mise sur ce site - toujours sous forme téléchargeable - des documents sonores enregistrés par les écoliers. Et bientôt une carte interactive qui permettra d’un simple clic de découvrir la photo d’un site et d’entendre les commentaires le concernant.